

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 juin 2016

RELATIF À LA TRANSPARENCE, À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET À LA
MODERNISATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE - (N° 3785)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1422

présenté par
M. Denaja

ARTICLE 49

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« en ce qui concerne les »

le mot :

« aux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.